



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 18 février 2026, à 9 h00 , à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Alain Demers
Siège #3 - Madame Caroline Pinette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Monsieur Olivier Jacques

Est/sont absents(es):

Siège #2 - Monsieur Yannick Trépanier

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2026-02-54 / AUTORISATION DE REMBOURSEMENT POUR L'ACTIVITÉ DU 21 FÉVRIER 2026**

Sur la proposition de la conseillère Caroline Pinette et appuyé par le conseiller Alain Demers et résolu:

QUE le conseil, autorise la directrice générale à rembourser les factures et le kilométrage de la conseillère Joséane Turgeon pour l'activité du 21 février qu'elle organise avec les 12-18 et la Fadoq.

Adopté à l'unanimité.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **18 février 2026**.

Annick Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0
Téléphone : 819 353-3450 |